

# LES ANALYSES DE L'ACRF

2007 / 23

## LA SORTIE DU NUCLEAIRE

### Etat des lieux en Belgique

*Le gouvernement fédéral a décidé en 2002 de prolonger la durée de vie des réacteurs nucléaires de dix ans, planifiant leur mise à l'arrêt au terme de quatre décennies de fonctionnement. Certains voient cependant dans la hausse des prix pétroliers, dans les crises du gaz russe et dans les préoccupations croissantes pour les changements climatiques des justifications pour revenir sur cette décision. Qu'en est-il réellement ? Le nucléaire constitue-t-il une solution pour faire face au réchauffement climatique ?*

*La Belgique pourra-t-elle atteindre les objectifs de Kyoto et aller au-delà, à plus long terme, en se passant du nucléaire ?*

*Prolonger une nouvelle fois la durée d'exploitation des réacteurs nous permettra-t-il de réduire notre facture énergétique ou de diminuer notre dépendance ?*

*Devrons-nous, comme l'affirment certains, nous éclairer à la bougie en 2015 si le planning de fermeture n'est pas revu ?*

*Nous allons tenter de répondre à ces questions avec Michaël ANGÉ d'Inter-environnement Wallonie. Il est l'auteur du livre : La sortie du nucléaire, une chance à saisir !<sup>1</sup> et il nous a accompagné dans notre réflexion<sup>2</sup>.*

### Qu'est-ce qu'une centrale nucléaire<sup>3</sup>

Le terme centrale nucléaire se réfère à l'ensemble des installations permettant la production d'électricité grâce à la fission nucléaire (division) de l'uranium. Cette opération provoque de la chaleur dont une partie (30 %) est transformée en électricité. Les centrales n'émettent pas de CO<sub>2</sub> (gaz à effet de serre) et elles apparaissent de ce point de vue comme une alternative moins émissive par rapport aux énergies fossiles.

L'uranium est cependant une ressource non renouvelable. Il doit être transformé pour être utilisé dans les centrales. Son extraction et sa transformation demandent de nombreuses étapes complexes et présentant des risques de pollution (impacts sur la santé et sur l'environnement). Le nucléaire comporte également de nombreux risques quant à la gestion de ses déchets. Actuellement aucune solution définitive n'a été trouvée à cet égard.

<sup>1</sup> M. ANGE, *La sortie du nucléaire, une chance à saisir !*, disponible auprès d'IEW asbl, Fédération des associations d'environnement, 6, boulevard du Nord, 5000 Namur (5 euros + frais de port). [www.iewonline.be](http://www.iewonline.be).

<sup>2</sup> Intervention au Journées d'étude ACRF 2007.

<sup>3</sup> Définition utilisée dans <http://espace-citoyen.be>

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES  
ACRF - ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

Responsable Service Etudes: Françoise Bodson

[www.acrf.be](http://www.acrf.be) - [etudes@acrf.be](mailto:etudes@acrf.be)

# Que signifie la loi belge sur la sortie du nucléaire<sup>4</sup> ?

En Belgique, les premières centrales nucléaires commerciales destinées à la production d'électricité ont été commandées en 1968 sans le moindre débat public ou politique. La crise pétrolière au début des années 1970 a renforcé le souhait d'utiliser une autre source d'énergie que le pétrole pour la production d'électricité. La Belgique est devenue alors le pays le plus nucléarisé au monde par rapport à la superficie et la population. Le nucléaire n'a pu se développer que grâce à l'appui des pouvoirs publics, notamment en octroyant à ce secteur des budgets de recherche importants (en regard du secteur des énergies renouvelables) ou en autorisant une assurance limitée en cas d'accident.

A l'initiative du groupe Ecolo, le projet de loi de sortie du nucléaire a été longuement étudié au Parlement et y a fait l'objet de nombreuses discussions. Un accord a finalement pu être trouvé.

Lors du Conseil des ministres du 1<sup>er</sup> mars 2002, le Gouvernement arc-en-ciel Verhofstadt 1 donnait son approbation au projet de loi de sortie du nucléaire qui fut approuvé au Parlement la même année, majorité contre opposition. La loi mentionne que : « les centrales nucléaires destinées à la production industrielle d'électricité à partir de la fission de combustibles nucléaires, sont désactivées quarante ans après la date de leur mise en service industrielle et ne peuvent plus produire d'électricité dès cet instant ». Les centrales étaient prévues initialement pour une durée de 30 ans. Les fermetures seront échelonnées entre 2015 et 2025.

Il est explicitement mentionné que la fermeture des centrales ne peut être reportée uniquement qu'en cas :

- d'événements externes imprévus n'ayant pas été provoqués par les exploitants des centrales nucléaires, comme une guerre ou une crise internationale ;
- de problèmes d'approvisionnement imputables à certaines situations à l'étranger.

Dans la logique de cette décision, il a été également décrété qu'aucune nouvelle centrale ne pourrait être construite ou mise en service.

## Le nucléaire, une importance toute relative<sup>5</sup>

Contrairement à ce que ses partisans tentent de faire croire, le nucléaire est, au niveau mondial, une source d'énergie marginale. Il ne couvre en effet qu'environ 2,5 % de la consommation finale d'énergie. En termes de capacité de production, les sept réacteurs belges, trois à Tihange (Huy), quatre à Doel (Beveren) fournissent 55 % de l'électricité en Belgique mais moins de 10% de l'énergie totale utilisée dans notre pays (chauffage, déplacements...). Les centrales nucléaires sont principalement situées dans les pays industrialisés car le coût de construction et de la maintenance (pour laquelle la Finlande, par exemple, dépense 4 milliards d'euros) est très élevé.

---

<sup>4</sup> Plate forme belge Sortir du nucléaire : <http://motherearth.org/energy/pdf/fichenucleaire3.pdf>

<sup>5</sup> *Ibidem*.

# **Sortir du nucléaire et des énergies fossiles**

Le passage à un système énergétique basé sur les énergies renouvelables est non seulement nécessaire pour protéger le climat, mais également inévitable à terme en raison de l'épuisement prévisible des combustibles fossiles et de l'uranium. Bien entendu, il serait stupide de penser qu'en 2015, toute notre énergie sera fournie par une seule ressource !

A condition de donner simultanément la priorité aux mesures d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, plusieurs scénarios montrent la possibilité d'opérer une véritable transition vers un système énergétique basé sur les différentes énergies renouvelables : éolien sur terre et en mer, solaire thermique, hydraulique de petite taille, biomasse, solaire photo-voltaïque, énergie des marées et des vagues. Une étude réalisée à la demande de la Commission européenne par le Groupe LTI démontre la faisabilité d'une réduction de 90 % des émissions de CO<sub>2</sub> en 2050 en développant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, sans faire appel au nucléaire et en gardant un niveau de confort équivalent à celui des pays de l'Europe du Nord.

## **Le plus grand potentiel ? L'efficacité énergétique**

Quels que soient nos choix, nous ne pourrions poursuivre notre développement qu'en réduisant significativement notre consommation d'énergie. Bien sûr, faire des économies d'énergie ne signifie pas revenir à l'ère de la bougie mais faire tout ce que nous faisons actuellement avec moins d'énergie. Et dans ce domaine, il existe en Belgique un potentiel gigantesque.

Selon un rapport de l'OCDE, la consommation d'énergie, d'électricité et de combustibles par habitant en Belgique est 20 % plus élevée qu'aux Pays-Bas et 50 % plus élevée qu'au Japon. En matière d'isolation des bâtiments, la Belgique est la plus mauvaise élève de la classe européenne. Les Belges isolent deux fois moins leurs bâtiments que leurs voisins français et néerlandais. La Belgique se situe aussi en queue de peloton au niveau européen quant à l'utilisation des énergies renouvelables.

Une étude internationale coordonnée par l'Institut Fraunhofer affirme que si la Belgique copiait les mesures entreprises dans les pays voisins en matière de demande énergétique, elle pourrait atteindre les objectifs de Kyoto sans avoir recours aux mécanismes de flexibilité et sans porter atteinte à l'économie.

## **La sortie du nucléaire est déjà une réalité !**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de sortie du nucléaire, des investissements importants ont déjà été consentis (ou sont planifiés) dans les centrales au rendement élevé et dans les énergies renouvelables. Les discussions sur la remise en question de la loi sur le nucléaire sont donc clairement dépassées. Prolonger la durée de vie des centrales n'a pas d'avantages pour les particuliers. Il en va tout autrement pour les exploitants qui ont déjà amorti sur 20 ans leurs investissements. Le coût de production étant beaucoup plus bas que le prix du marché, c'est tout bénéfique pour l'exploitant. Mais le monde industriel belge n'a pas attendu l'échéance pour investir dans une capacité de remplacement.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> *Ibidem.*

Le nucléaire nous entretient dans l'illusion qu'il est possible de s'en sortir avec lui surtout et par « petits ajustements » complémentaires dans les autres technologies. Ce faisant, il freine l'investissement dans les nouvelles technologies et il détourne l'attention des politiques et de la population du défi le plus important : la maîtrise de la demande, incontournable dans la perspective d'un avenir énergétique durable. En la matière, comme nous l'avons déjà souligné, presque tout reste à faire. Le budget accordé par les pays de l'Union européenne à la recherche dans le domaine nucléaire est de 59 % alors qu'il n'est que de 12 % pour les énergies renouvelables. Il faut inverser la tendance<sup>7</sup>.

Allons-nous continuer dans cette voie, comme si de rien n'était, dans l'espoir probablement vain que la science, un jour, apporte la solution miraculeuse d'une source d'énergie propre et aux réserves illimitées ? Une telle attitude sied sans doute aux intérêts économiques à très court terme et aux décideurs y voyant une « solution » de facilité, mais est contraire à une prise de responsabilité sérieuse face aux générations de demain.

Définir notre avenir énergétique est une question technique et économique. Mais c'est aussi et surtout une question éthique qui devrait nous toucher tous et toutes.

Gisèle Louis, animatrice ACRF  
d'un groupe de réflexion  
« Développement durable et énergie nucléaire »

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie  
soient diffusées et reproduites ;  
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de



<sup>7</sup> Répartition budgétaire moyenne des fonds pour la recherche des pays de l'UE-15 pour la période 1984-2002. Source : Eurendel, octobre 2004.